DES PALES À LIVRER, DES RÈGLES À RESPECTER : FAUT-IL VRAIMENT CHOISIR ?

SOUS LA PRESSION DES DÉLAIS, ATTENTION À CE QUE VOUS SIGNEZ !



SIGNATURE D'UNE PHASE DE TRAVAIL : UN ACTE QUI ENGAGE VOTRE RESPONSABILITÉ.

Dans nos ateliers, signer une phase de travail est un geste quotidien, parfois presque automatique. Pourtant, **cette signature n'est pas une simple formalité.**

Elle certifie que les opérations relevant de cette phase ont été réalisées et que les exigences associées ont été respectées.

En cas de non-qualité grave ou d'accident, les signatures enregistrées seront examinées pour retracer les opérations effectuées et déterminer les responsabilités.

Dans les situations les plus graves, une responsabilité pénale individuelle peut également être engagée, selon les faits et les obligations de chacun.

Ne signez jamais une phase dont les opérations ou les vérifications requises n'ont pas été réalisées conformément aux procédures.

Un délai à tenir, une pièce attendue, une difficulté technique non résolue… Face aux impératifs de production, certains raccourcis peuvent progressivement paraître acceptables.

Ce qui est toléré une fois peut devenir une habitude. Et ce qui devient une habitude finit par ne plus être questionné.

La direction rappelle régulièrement son attachement à la qualité, à la sécurité et au respect des procédures. Pourtant, sur le terrain, ces exigences peuvent parfois se heurter aux priorités de production.

Pour FO, à aucun moment, les compagnons, les contrôleurs, leur hiérarchie ne doivent avoir le sentiment qu'il leur faut choisir entre respecter les procédures et tenir les délais.

FO AIRBUS Marignane & PLB

CONTRÔLE QUALITÉ : UNE INDÉPENDANCE INDISPENSABLE.

Dans un contexte d'urgence de production, FO s'interroge sur certaines situations où, après le signalement d'une non-conformité par un premier contrôleur, un second est sollicité dans le but d'obtenir une validation favorable.

Lorsqu'une non-conformité est déclarée, une procédure de traitement existe et doit être respectée. La recherche d'une nouvelle signature favorable ne saurait s'y substituer.

Ces situations peuvent placer les différents intervenants dans une position délicate. Celui qui sollicite une nouvelle intervention, comme celui qui appose sa signature, doit mesurer la portée de sa décision et les responsabilités qui en découlent.

Pour FO, l'indépendance du contrôle qualité doit être garantie, quelles que soient les contraintes de production.
Une non-conformité ne disparaît pas parce qu'on change de contrôleur !

EN CAS DE DOUTE : NE RESTEZ PAS SEULS !

Face à une opération ou une consigne qui vous semble non conforme :

- → Signalez la difficulté à votre responsable hiérarchique et, si nécessaire, à l'échelon supérieur.
- → Sollicitez les interlocuteurs habilités, notamment Qualité et/ou Méthodes, pour obtenir une décision technique formalisée.
- → **Contactez vos élus FO si vous rencontrez des difficultés ou subissez des pressions.**

FO DEMANDE DES GARANTIES CONCRÈTES:

- ✓ **Des objectifs de production compatibles avec les moyens, les effectifs et le temps nécessaires au respect des procédures.**
- ✓ **L'indépendance effective des contrôleurs qualité et la traçabilité des décisions techniques.**
- ✓ **La garantie qu'aucun salarié ne subisse de pression pour avoir signalé de bonne foi une non-conformité ou refusé une validation contraire aux procédures.**
- ✓ **Un traitement rapide des non-conformités et une analyse de leurs causes pour éviter leur répétition.**

L'entreprise doit garantir à chacun les conditions nécessaires pour exercer pleinement et sans crainte ses responsabilités professionnelles.

UNE SIGNATURE DE PHASE N'EST JAMAIS ANODINE.
ENSEMBLE PRENONS LE TEMPS DE BIEN FAIRE
ET EXIGEONS LES MOYENS POUR Y PARVENIR!

FO AIRBUS Marignane & PLB